



Date	Jeudi, le 21 juin 2001	
Endroit	Grande salle du Conseil de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures	
Rédigé par	Marcel Gagné, ing.	
	_____ Signature	

Objet	Phase II du réaménagement de la route 367 (Contournement), Saint-Augustin-de-Desmaures	
But	Présentation des variantes en vue de la préparation de l'avis de projet	

Étaient Présents	MM. Pierre Boulanger, Saint-Augustin-de-Desmaures René Tardif, Saint-Augustin-de-Desmaures Martin Carreau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Pascal Bérubé, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier Claude Langlois, MRC La Jacques-Cartier Yves Julien, Direction de Québec, MTQ Marcel Gagné, Direction de Québec, MTQ
---------------------	---

Copie à	Aux personnes présentes Luc Bergeron, directeur de Québec, MTQ Louise de la Sablonnière, Chef du SIP, MTQ Daniel Houle, Direction de Québec, MTQ
---------	---

NOTE: Si l'on croit que ce compte rendu est imprécis ou incomplet, prière d'en aviser le signataire qui effectuera les corrections qui s'imposent

Objet : Phase II du réaménagement de la route 367 (Contournement)

Détails	Action à prendre par Délai
<p>1 Mise en contexte</p> <p>Présentation de l'état d'avancement du dossier actuel, de la présente démarche auprès des municipalités concernées et des étapes à prévoir avant la réalisation du projet proprement dite.</p> <p>2 Variantes du contournement</p> <p>Monsieur Julien présente rapidement les huit variantes initiales qui avaient été développées à l'automne 1999, et plus en profondeur les quatre variantes retenues et modifiées qui tiennent compte des impératifs du moment :</p> <p>Variante D : contournement à l'ouest;</p> <p>Variante GH : combinaison des variantes G et H pour un nouveau tracé au centre du secteur à l'étude;</p> <p>Variante H : réaménagement de la route 367 dans l'axe actuel jusqu'à Notre-Dame et nouveau tracé jusqu'à la route Grand-Capsa;</p> <p>Variante A : réaménagement dans l'axe actuel, vitesse de conception à 70 km/hre.</p> <p>Suite à cette présentation, il est convenu de retenir les variantes D, GH et A pour analyse plus approfondie et présentation au Comité directeur.</p> <p>Pour les fins de cet exercice, M. Gagné présentera aux membres du Comité technique, une grille d'évaluation qui devrait faciliter la sélection de la meilleure des variantes retenues, et en même temps faire ressortir les points forts et faibles (avantages, inconvénients) de chacune d'elles.</p> <p>La présentation au Comité directeur devrait se faire vers la mi-septembre, et vise essentiellement à privilégier une seule de ces variantes pour analyse ultérieure au MENVIQ (avis de projet et étude d'impact).</p> <p>Il n'est pas exclu qu'une consultation du milieu soit aussi requise pour informer la population locale de l'avancement du projet et de la variante retenue. Dans cet esprit et pour présenter le projet, une demande d'assistance de la municipalité sera faite au MTQ.</p> <p>3 Étape à venir; échéancier préliminaire</p> <p>Afin de mieux situer les différentes étapes de préparation du projet, et en fonction des autorisations requises (CAR, CPTA, CAC, etc), M. Gagné propose l'échéancier suivant, qui bien entendu, pourrait être « améliorer » ou « pénaliser » selon les contraintes techniques ou autres qui ne manqueront pas de survenir dans le temps.</p>	<p>Comité technique</p> <p>Marcel Gagné Le plus tôt possible</p> <p>Organisation Marcel Gagné, sept. 2001</p> <p>À prévoir au moment opportun par la municipalité</p>

Objet : Phase II du réaménagement de la route 367 (Contournement)

Détails	Action à prendre par Délai
1 Finaliser le choix d'une variante préférentielle	mi-août 2001
2 Présentation au Comité directeur	mi-septembre 2001
3 Finaliser et transmettre l'avis de projet pour la variante retenue	Octobre 2001
4 Finaliser le devis de l'étude d'impact	Octobre 2001
5 Terminer l'étude d'opportunité (avec choix préférentiel)	Janvier 2002
6 Choix d'une firme pour l'étude d'impact	Janv. / Fév. 2002
7 Début de l'étude d'impact	Avril 2002
8 Réalisation de l'étude d'impact	1,5 @ 2 ans
9 Audiences publiques (si requis)	6 mois
10 Plans préliminaires	3 @ 6 mois
11 Plans d'acquisition	3 @ 6 mois
12 Acquisition des terrains et bâtiments requis	18 @ 24 mois
13 Début théorique des travaux sur le terrain	Pas avant 5 ans, si tout va bien